Leu Ménassié de Januaris de Ja





Infos utiles

Mairie

© 04 42 70 66 66

Fax: 04 42 70 69 10 mairie@belcodene.fr

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

Disponibilités de M. le maire toutes les fins d'après-midi, et les mardis et mercredis toute la journée. Prise de RDV au secrétariat recommandée.

Bibliothèque municipale

© 04 42 70 60 54

bibliotheque@belcodene.fr

Mardi: de15h à 18h30

Mercredi: de 9h à 18h30

| Vendredi : de 9h à 18h30 | Vandredi : de 12h à 18h30 | Samedi : de 9h à 12h

Agence Postale Communale

© 04 42 70 69 20

Nouveaux horaires élargis

Pour satisfaire davantage aux attentes des Belcodénois, l'APC est à présent ouverte au public 2h30 de plus par semaine, soit :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
- Le samedi de 9h à 11h30.

Consultations au cabinet médical

Avenue de la Ste Victoire Belcodène

Médecins généralistes Mercredi après midi Vendredi matin Dr Lazaris

Psychologue clinicienne : Isabelle Penot © 06 22 90 44 00 Sur RDV ou à domicile jeudi toute la journée et samedi matin

Déchèteries

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les déchèteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile fonctionnent tous les jours en journée continue :

- du lundi au samedi de 9h à 17h
- le dimanche de 8h30 à 12h30 Fermé les jours fériés.

→ Peypin
 → Auriol
 → Aubagne
 ZI de Valdonne
 Quartier Pont de Joux
 ZI de Saint-Mitre

→ Cuges-les-Pins Ch. Sainte-Catherine

Pour les encombrants

prendre RDV en mairie © 04 42 70 66 66

Impôts fonciers Cadastre

04 91 23 61 87

Centre impôts fonciers Marseille sud, 38 Bd baptiste Bonnet, 13008 Marseille Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Fermé le jeudi

Trésorerie de Roquevaire

© 04 42 04 20 65

6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Centre des impôts des particuliers

© 04 42 18 03 00

Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, également sur rendez-vous. Fermé le jeudi.

Caisse primaire d'assurance maladie CPCAM

% 36 46

(+33 811 70 36 46 depuis l'étranger) 13421 Marseille Cedex 20 Du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

La Santé au quotidien

Les permanences médicales

365 jours par an → 7 jours sur 7 → Sans rendez-vous Urgences légères et médecine générale



CADOLIVE

9h - 22 h

15 quartier de la bastide 13950 CADOLIVE

© 04 65 28 01 40

Coordonnées GPS : Lat 43.397378 - Long 5.544293

LA DESTROUSSE

9h - 21 h

Le Merlançon ZAC de la verrerie 13112 LA DESTROUSSE

(0 04 42 72 61 14

Coordonnées GPS : Lat 43.37553 - Long 5.60720

TRFTS

9h - 22 h

15 bis Avenue Mirabeau 13530 TRETS

© 04 42 61 12 86

Coordonnées GPS : Lat 43.44747 - Long 5.68218



Pour les urgences vitales composer le 15

Lon Méssagié de Belcodène

Responsable de la publication : Patrick PIN - Coordination : Commission Municipale Informations Conception et réalisation : Cn'C - 04 42 58 95 00

Numéros utiles











© 04 40 70 66 66

Mairie de Belooderie	0 01 10 70 00 00
CCF Belcodène	© 04 42 70 60 61
Ecole de Belcodène	© 04 42 70 66 03
Restaurant scolaire de Belcodène	© 04 40 70 69 77
Centre aéré Manaque et Coudoulet	© 04 42 70 62 18
Epicerie l'OULIVASTRE	© 04 42 04 53 15

Nouveaux horaires Epicerie l'Oulivastre

Fabien vous accueille dans son épicerie tous les jours de la semaine et nous communique ses horaires d'ouverture :

Lundi8h-12h30 / 16h30-19h30Mardi8h-12h30 / 16h30-19h30Mercredi8h-12h30

 Jeudi
 8h-12h30 / 16h30-19h30

 Vendredi
 8h-12h30 / 17h00-21h

 Samedi
 8h-12h30 / 17h00-21h

Dimanche 8h30-12h30

Mairie de Belcodène

Boulangerie de Belcodène © 06 15 06 72 88

SOS médecins	© 04 42 26 24 00
Pharmacie de garde	© 3237
Gendarmerie Greasque	© 04 42 58 80 02
Collège de Fuveau	© 04 42 68 02 77
SIBAM	© 04 42 04 65 43
ERDF (Electricité)	© 0810 333 113

Etat Civi

Naissances

Bienvenue à nos 10 nouveaux petits Belcodénois

Lou PERDIGON	né le 7 avril 2018
Evan LESCOUARC'H	né le 18 avril 2018
Eden LUTERANI	né le 5 juillet 2018
Ruben ALLEGRE REYES	né le 31 juillet 2018
Malou BRUNIER-COLIN	née le 31 juillet 2018
Lanzo GAZELLE LE BERTHE	né le 12 août 2018
Rafael BOUDRAA	né le 23 août 2018
Julio MARTINS	né le 4 septembre 2018
Lissandro CHELI	né le 29 septembre 2018
Thomas CALMEJANE	né le 12 octobre 2018

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Emmanuele MONTALBANO et Amal TANJAWI JASOULI, unis le 14 avril 2018

Nicolas VALETTE et Lydie BRISSON, unis le 21 avril 2018 Sylvain GANGI et Barbara FOGGIA, unis le 23 juin 2018 Sébastien CARTON et Rosana MOUDRU, unis le 7 juillet 2018 Jean-René RAGUET et July ORSO, unis le 20 juillet 2018 Philippe ZOLDAN et Elodie ISAIA, unis le 18 août 2018 Stephan BRIGATI et Cathy AMALFITANO, unis le 22 septembre 2018 Ambroise AUFRÈRE et Vida TORRES DIAZ, unis le 19 octobre 2018

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Georges ESTIENNE	décédé le 13 avril 2018
Patrice RUBIS	décédé le 1er mai 2018
Nathalie BALAN, épouse ALBER	TI décédée le 11 mai 2018
Philippe ESTIENNE	décédé le 23 août 2018
Odette BRUN, veuve FLANDRIN	décédée le 20 septembre 2018
Philippe LAMBLET	décédé le 6 octobre 2018
Esther LIBRATI, veuve SERRE	décédée le 14 octobre 2018
Mireille BATINI, veuve BOSSA	décédée le 14 octobre 2018

Baptêmes civils

Félicitations et compliments aux parents, parrains et marraines pour l'acte républicain qu'ils ont accompli et belle et heureuse vie à nos 4 petits baptisés

Léa MIGLIACCIO baptisée civilement le 23 juin 2018
Ezio MIGLIACCIO baptisé civilement le 23 juin 2018
Mathieu HUMBERT baptisé civilement le 22 septembre 2018
Faustine BABIN baptisée civilement le 29 septembre 2018

Le baptême civil, qu'est-ce que c'est?

Le baptême civil c'est, pour les parents, parrains et marraines, prendre l'engagement d'offrir aux jeunes baptisés la liberté de choisir sa voir, de construire sa pensée, en dehors de tout dogmatisme et de toute vérité préconçue. C'est faire en sorte de l'élever conformément aux lois de la morale universelle, dans le respect des principes de notre république indivisible, laïque, démocratique et sociale, et dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

La mot du maira



Belcodénoises, Belcodénois,

C'est dans un contexte général plus que morose, que l'année 2018 se termine. Morosité sur le plan national avec cette révolte légitime et généralisée, initiée par les "gilets jaunes" qui concerne l'ensemble de la population, pour plus de justices sociale et fiscale, plus de démocratie et plus de considération de la part de nos gouvernants. Morosité sur le plan régional et local avec une métropole marseillaise qui n'arrive pas à trouver ses marques, incapable de répondre aux demandes et aux besoins des 91 communes forcées de l'avoir intégrée, et qui les dépouille de leurs compétences et financements.

Sur le plan local toujours, et au premier rang de nos inquiétudes, la suppression annoncée des Conseils de Territoires, la fusion programmée entre le Département et la Métropole conduisant à la création d'une future collectivité dont on ne sait pas grand-chose si ce n'est que toutes les Communes n'y seront pas représentées. Mauvais augure pour la démocratie de proximité, mise à mal une nouvelle fois, créant une situation préoccupante pour les élus communaux avec des répercussions inévitables pour nos concitoyens.

Mais dans ce climat maussade, Belcodène tire bien son épingle du jeu. J'ai à cœur, avec les élus municipaux qui m'entourent, de tout faire pour assurer et mener à bien, dans les meilleures conditions, les investissements prévus, indispensables à l'épanouissement de notre village :

- ▶ Travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques et de communication pour en accroître la fiabilité et le service rendu tout en réalisant économies d'énergie et diminution de la pollution.
- ▶ Réaménagement et regoudronnage de l'allée du cimetière et de son parvis avec cheminement piéton, traitement et rétention des eaux pluviales.
- ▶ Réaménagement de l'église avec réfection des circuits électriques et de chauffage.
- Construction d'un préau pour l'école.

Le tout en continuant de protéger et embellir notre environnement et notre cadre de vie, privilégiant ainsi notre bien vivre à Belcodène, indissociable d'un développement durable afin d'assurer la transmission de notre patrimoine communal aux générations futures dans des conditions optimales. Rigueur, économies budgétaires, maîtrise d'une pression fiscale mesurée mais aussi développement et marche en avant pour notre village, telle est la recette d'une bonne gestion, transparente et rigoureuse.

Dans ces moments incertains qui s'annoncent, sachons demeurer solidaires, tolérants, courageux et plus attachés que jamais à la démocratie et à nos valeurs qui font le ciment de notre vivre ensemble à Belcodène.

Fiers de nos racines et de notre terroir, mais résolument tournés vers l'avenir, nous continuerons ensemble à défendre les intérêts communaux, aujourd'hui comme hier et comme demain.

Alors avec l'année 2019 qui s'annonce, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, beaucoup de joies et de bonheurs à partager en famille et entre amis, beaucoup d'espoirs en l'avenir et une superbe année 2019.

Bonne année à vous tous, bonne année à Belcodène.

Patrick Pin, Maire de Belcodène

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre



Citoyens, élus, scolaires, jeunes, anciens, plus ou moins impliqués directement dans la vie de notre village, mais tous à l'unisson, nous perpétuons ainsi la tradition maintenant bien ancrée à Belcodène de nous rassembler autour de notre Marseillaise chantée par les élèves de l'école communale, pour marquer aussi notre attachement aux valeurs de notre république.

Dépôt des gerbes, messages du Ministre et du Président de la République, discours du Conseil Municipal des Jeunes, discours du Maire, instant de recueillement et hymne national rythment ainsi chacune de ces commémorations avec toujours autant de Belcodénois et de Belcodénoises, ardents à exprimer par leur présence leur volonté farouche que plus jamais ne se reproduisent ces horreurs et leur volonté de porter haut et fort les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de démocratie et de tolérance.

L'important aussi étant de transmettre à nos jeunes, dans un monde où la paix n'est jamais acquise, que le souvenir des exploits de nos combattants, la force de leur engagement pour la défense des valeurs universelles de Paix et de Liberté, nous obligent et nous aident à rester debout, en citoyens libres, vigilants et déterminés.



Océane Huquet, Manon Siccariello, Flavie Bérenger, Solène Tagliaferro, Alexandre Tagliaferro et Nicolas Loth



Nounou d'hier, assistante maternelle d'aujourd'hui

On connaît davantage ce métier sous le nom de nourrice, voire de "nounou". L'assistant maternel (99 % de femmes) garde les enfants à son domicile, de manière régulière ou occasionnelle, pendant que leurs parents travaillent.



Elles sont neuf sur notre Commune, toutes titulaires d'un agrément délivré par les services départementaux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour veiller à chaque instant au bien-être et à la sécurité des bambins qui leur sont confiés.



Elles se rencontrent lors des activités proposées par le RAM, au jardin d'enfants du village ou sur des structures collectives de leurs choix (bibliothèque, ludothèque,...).

Pour obtenir la liste de celles-ci contacter le relais au 04 42 58 76 30 ou la mairie au 04 42 70 66 66.

Les assistantes maternelles, un des modes de garde pour nos touts-petits...



Hommage à deux collégiens Belcodénois

Le 30 mai 2018, devant 1 200 personnes, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône réunissait les collégiens méritants à l'Hôtel du Département à l'invitation de la Présidente, Martine Vassal.

Le Collège de Fuveau présentait 3 collégiens, dont 2 Belcodénois : Thomas Laurent et Clara Beaufocher. Félicitations à nos deux jeunes Belcodénois pour leur beau parcours scolaire!



Tous à la Mer avec le car des plages

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'associer la Commune de Saint-Savournin à notre belle initiative "Tous à la mer" et qui grâce à la volonté de ses élus, a permis à ses administrés de partager avec les Bouilladissiens et les Belcodénois, un transport tout à la fois gratuit et sécurisant vers les plages de La Ciotat. Cette action municipale a été mise en place dans le but de permettre à toutes personnes, des plus jeunes comme aux plus anciens ne disposant pas d'un moyen de locomotion ou ne désirant tout simplement plus affronter les innombrables embouteillages de bords de mer sans cesse croissants, de profiter quand même le temps d'une journée par semaine, des plaisirs de la mer.



Le civisme n'est pas fait pour les chiens

La municipalité hausse le ton contre les propriétaires de chiens qui ne savent pas tenir leurs toutous.

NE LAISSEZ PAS VOS CHIENS DIVAGUER !!!

Il arrive fréquemment que l'on croise un chien errant dans notre village.

On a beau défendre la cause des chiens, il y a des moments ou la négligence des hommes irrite.

L'animal peut provoquer un accident grave ou avoir une réaction imprévisible aussi gentil soit-il, sans parler de ses excréments qui sont inacceptables en terme d'hygiène et de santé publique.

Laisser son animal errer est bien peu représentatif d'une relation étroite, complice et affectueuse envers lui.

HALTE AUX CROTTES !!!

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines! Sur nos trottoirs, nos places, nos espaces verts, au jardin d'enfants...

Un peu de civisme de la part des propriétaires qui promènent leur compagnon serait d'appliquer la "Méthode du sac" Pensez y !!!



Incitons les propriétaires de chiens à être des maîtres responsables et civiques et ramasser les crottes de son compagnon à quatre pattes en fait parti.

La municipalité hausse le ton contre le dépôt sauvage de déchets.

La propreté de l'environnement comme celle de notre village est l'affaire de tous.

Si la grande majorité des Belcodénois en est consciente et agit en ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

DEPOTS SAUVAGES, UNE INCIVILITE QUOTIDIENNE !!!

Force de constater que certains ont la mauvaise habitude de se débarrasser de leurs déchets n'importe où, et partant du principe que les ordures attirent les ordures, rappelons que les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

D'autant plus que l'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité de ceux ci (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose d'une filière de collecte appropriée.

Chacun doit prendre conscience de l'importance de préserver nos espaces pour le bien-être de tous.



CE QUE DIT LA LOI:

LE PRIX DE L'INCIVISME

Pollution canine

Amende Forfaitaire de 68 € (rédaction Timbre Amende) pour abandon de déjections sur la voie publique. Procès Verbal de 35 € pour chien non tenu en laisse.

Dépôts sauvages

Amende Forfaitaire de 35€ (rédaction Timbre Amende) pour dépôt ou abandon sur la voie publique d'ordures, déchets, matériaux, ou d'objets en vue de leur enlèvement par le service collecte sans respecter les conditions fixés par l'autorité administrative.

Amende Forfaitaire de 35€ (rédaction Timbre Amende) pour dépôt ou abandon de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements réservés.

<u>Procès Verbal pouvant aller jusqu'à 1 500 €</u> pour un dépôt d'ordures ou d'objets transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé.

LA PROPRETE C'EST NOUS, LE CIVISME C'EST VOUS!

Nos commerces de proximité : l'âme de notre village

L'Epicerie l'Oulivastre

Fabio épicier, Fabio pizzaiolo mais aussi Fabio écrivain!



En pleine préparation de sa BD qui devrait sortir pour les fêtes de fin d'année, notre épicier n'en néglige pas pour autant son commerce.

Outre l'alimentaire, les fruits et légumes, la presse avec le journal "La Provence", les rayons sont aussi généreux en produits frais (brandade de morue, raviolis à la daube, charcuterie...) avec un arrivage tous les jeudis qu'en produits régionaux (miel, confitures, olives cassées...).

L'épicerie l'Oulivastre c'est aussi les pizzas le vendredi et samedi soir.

Pensez à passer commande!

Pour vos repas de fêtes, Fabio vous propose, durant le mois de décembre et sur réservation, l'excellent foie gras de Jérome Bisaccia ou les raviolis saumon ou foie gras de Fantino. Un vrai régal !!!

Pour vos commandes 04 42 04 53 15



La boulangerie de Belcodène

Une nouvelle vendeuse dans notre boulangerie.

C'est Céline qui vous accueille désormais tous les matins du mardi au dimanche dans la petite boutique place St Eloi.

Des produits de qualités fabriqués avec savoir-faire, amour et temps.

Le pain est pétri tous les jours, les viennoiseries et gâteaux sont faits "maison".



La boulangerie, un poumon dans la vie du village.

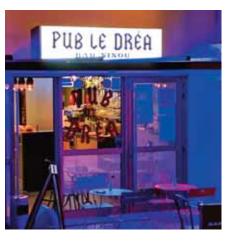
Ouverture:

- du Mardi au Vendredi de 7h à 12h30
- Samedi et dimanche 7h à 13 h

Pour vos commandes baptème, mariage, anniversaire, apéritif...

06 15 06 72 88 avec possibilités de livraison.

Nos commerces sont un bon moyen de faire vivre Belcodène



Le bar pub LE DREA

Le bar Ninou a fait peau neuve! Noël et Andréa ont rebaptisé leur commerce le "Pub Le Dréa".

De nombreux Belcodénois et amis ont répondus présent à leur invitation pour l'inauguration de leur nouvelle enseigne le samedi 20 octobre.

C'est dans une ambiance festive et chaleureuse en présence de Monsieur le Maire et de quelques conseillers que tous ont trinqué, dansé et chanté en participant à un karaoké, jusqu'assez tard dans la soirée.

Un petit moment d'émotion quand Noël a tenu à remercier la présence de tous, avec une mention toute spéciale à Nipou

Nouvelle enseigne, nouveau look, mais Le pub Le Dréa c'est aussi de la petite restauration avec des sandwichs, des paninis, des hamburgers et des tapas. Notre couple de barman vous attend tous les jours du lundi au vendredi de 6h30 à 21h, le samedi de 8h à 21h30 et le dimanche de 8h à 13h30 et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal est porté à la connaissance de tous par affichage dans le hall de la Mairie. Ne sont rapportée ci-après que les éléments principaux des délibérations importantes.

Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc 2018

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention à intervenir entre la Commune de Belcodène et le syndicat intercommunal du Haut de l'Arc, relative aux activités sportives, artistiques et culturelles, fixant la participation de la Commune à 50% de la majoration des tarifs des activités appliquées aux enfants de Belcodène pour l'année 2018. Cette participation s'entend pour l'intégralité des activités proposées par le SIHVA.
- D'autoriser M. le Maire à signer ladite convention et tous document s'y rapportant.

Cession à titre gracieux de deux véhicules de patrouille par le CD13

Vu la proposition du Conseil Départemental des Bouchesdu-Rhône de céder à la Commune de Belcodène deux véhicules de patrouille déjà affectés au CCFF, immatriculés 9254-VK-13 et 0122-ACG-13;

Considérant l'intérêt pour le CCFF dans sa mission de service public de disposer de ces deux véhicules en pleine propriété;

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Approuve la convention relative à la cession à titre gracieux des deux véhicules immatriculés 9254-VK-13 et 0122-ACG-13.
- Autorise M. le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Convention avec le SMED13 pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication - chemin de la Grande Gorque

Montant HT du projet	18 865€
Aide du Département (28,7% du HT)	5 420€
Autofinancement de la Commune	13 445€
TVA financée par la Commune	3 773€
Montant total TTC	22 638€

Echéancier prévisionnel : 2^{ème} semestre 2018

L'aide du Département sera versée directement au SMED. La participation de la Commune sera de 17 218€ TTC.

Le Conseil Municipal:

- Décide d'approuver la convention de financement à intervenir entre la Commune de Belcodène et le SMED13 relative aux travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication, chemin de la Grande Gorgue.
- Autorise M. le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Avis du Maire Sécheresse été 2018

Si votre habitation a subi des dommages consécutifs à la sécheresse de l'été 2018, il convient d'adresser au plus tôt un courrier à la Mairie en exposant votre situation et sollicitant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, avec photographies et date de constatation d'apparition des fissures.

Compteurs électriques communicants LINKY : ni obligation, ni pénalité financière

L'absence totale de sanction en cas de refus de ces compteurs suffit à démontrer qu'il n'y a pas d'infraction à la loi. Le financement des compteurs (annoncés comme gratuits) est assuré par les usagers comme vient de le confirmer la Cour des compte en estimant par ailleurs que les conditions de leur déploiement profitent surtout à ENEDIS et pas aux consommateurs. Les relevés manuels sont déjà facturés. Les autres affirmations d'ENEDIS sont tout autant discutables : aucune étude sérieuse n'a été faite sur les effets sanitaires liés à la généralisation des compteurs communicants (ANSES, avis révisé de juin 2017). La courbe de charge permet de connaître les habitudes de vie de la maisonnée (CNIL, fiche pratique d'août 2010) Ces données ne peuvent être enregistrées et utilisées sans un accord formel (Code de l'énergie, art.R341-5). Ce premier objet imposé vers une société du "tout connecté et du tout surveillé" est également responsable de la mise au rebut de 35 millions de compteurs en parfait état de marche, d'augmentations de factures et de dysfonctionnements d'appareils électriques. Il permettra une mainmise totale pour une distribution de l'électricité à deux vitesses. Rien d'étonnant donc à ce que la fronde contre le Linky ne cesse de grandir.

Réouverture de la Voie de Valdonne: nouvel espoir ou vœux pieux?

Depuis notre dernier article de juillet 2017, les données ont évolué.

Sur le plan politique, la gouvernance métropolitaine s'est renouvelée, ouvrant de nouvelles perspectives!

On peut supposer qu'une page se tourne et que le défunt projet de valtram laissera la place à un autre projet de transport ferré en site propre, répondant au mieux aux besoins de nos concitoyens.

Ces derniers n'ont pas baissé les bras depuis cette date! Ils ont créé un collectif en faveur du nouveau projet de transport ferré sur la voie de Valdonne.

Avec l'appui des principaux maires de notre territoire, ils manifestent leur volonté d'être associés aux réflexions qui s'imposent pour déboucher sur un projet répondant à leurs attentes.

A ce titre, ils ont lancé une pétition en ligne (collectif Voie de Valdonne page Facebook) et sur papier, à votre disposition dans nos commerces locaux.

Un nombre significatif d'entre vous a déjà manifesté son intérêt pour la mise en place de ce service de transport d'intérêt général pour nos concitoyens et tous ceux du territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Notez qu'une réunion publique s'est tenue dans notre commune à l'Ensoléïado, le jeudi 29 novembre 2018.

Aujourd'hui plus qu'hier, les citoyens entendent être associés aux décisions qui façonnent leur avenir. Les décideurs politiques doivent en prendre acte!

Enquête conditions de travail

L'Insee et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) réalisent, du 1er octobre 2018 au 31 mai 2019, une enquête statistique sur les conditions de travail et les parcours professionnels. C'est la seule enquête sur les conditions de travail de cette ampleur qui porte sur l'ensemble des actifs occupés. Cette enquête vise à cerner au plus près le travail réel tel qu'il est perçu par le salarié. Sa réalisation permettra d'avoir une vision globale et une description concrète du travail et de son organisation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour en savoir plus: www.insee.fr/fr/information/3578573

L'Armée de l'Air recrute

Plus de 3 000 postes sont à pourvoir chaque année dans 50 spécialités. Accessible de 17 à 30 ans avec un niveau de fin de 3ème validé jusqu'à Bac+5.

Intégrer l'armée de l'air, c'est devenir militaire, choisir un métier passionnant et obtenir une première expérience professionnelle reconnue. Toutes les formations sont qualifiantes.

Devenir aviateur, c'est aussi la possibilité d'évoluer dans son emploi et de bénéficier de promotions internes.

Métiers proposés : Contrôle aérien Pilote Mécanicien ■ Secrétaire ■ Fusilier commando ■ Moniteur de sports ■ Informaticien ■ Traducteur de langue ■ Agent de bureautique Conducteur routier,...

Retrouvez toutes les infos et toutes les vidéos sur : devenir-avaiateur.fr

Et sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Linkedin, Instagram, Snapchat, Youtube





KARINE LA PIGNOLA - VERQUERRE ROUTE DE FUVEAU - 13720 BELCODÈNE

NATUROPATHE CONSFILLÈRE EN NUTRITION REFLEXOLOGIE PLANTAIRE **ACCESS BARS**

pour prendre rendez-vous ou pour tous autres renseignements :

06 14 96 14 65 karine.naturoflexo.com

A domicile ou au cabinet

Les Foires et Vide-greniers

La Foire Horticole

Le printemps, le soleil, c'est la fête !! c'est la foire horticole !!!

A Belcodène, on aime les jardins fleuris, et l'ambiance de la foire horticole le prouve! Dès le matin avant que le soleil soit au zénith, les amateurs jardiniers ont déjà fait leur choix et rejoignent leur maison, les bras chargés. Le centre du village est à lui seul une palette de couleurs qui donne envie de tout emporter. Fleurs, arbustes, plantes potagères, cactus,... embaument les stands. On n'a que l'embarras du choix!





Vide-Grenier

Que ce soit au printemps pour le lundi de pentecôte ou à l'automne, le 2^{eme} dimanche de septembre, les vide-greniers attirent toujours les promeneurs. Et de très bonne heure, les connaisseurs attendent les premiers déballages. A l'heure du repas, les membres de la commission des fêtes n'ont pas une minute à perdre, car la vente de sandwiches et de frites fait fureur. L'après-midi des promeneurs arpentent les allées au hasard d'une bonne occasion. La journée se termine et Belcodène retrouve son calme, à l'ombre des platanes.



Fête de la Musique

Quand la musique est bonne!

De la musique en tout genre pour le plus grand plaisir du public venu très nombreux sur la place du Cercle, pour cette soirée estivale. Les Belcodénois ont retenu ce rendez-vous annuel pour fêter la musique. Les groupes musicaux exclusivement Belcodénois ont animé cette soirée, avec cette année, un hommage à France Gall et Johnny Hallyday.

De jeunes guitaristes en herbe ont également fêté la musique, accompagnés par Franck, leur professeur. Une première démonstration encourageante!



Cultiver l'art du voisinage :

La Fête des Voisins du chemin de l'Adret

Le ciel clément a largement participé au succès de cette rencontre ce vendredi 25 juin 2018 sur le chemin de l'Adret.

Encore une bonne occasion de resserrer les liens entre voisins, de lutter contre l'individualisme d'aller au-delà des apparences, de pouvoir partager la dernière réussite culinaire et surtout une bonne excuse pour prendre un verre.

Monsieur le maire a même fait l'honneur au quartier de venir partager ce moment entre Belcodénois mais surtout entre amis.

Organiser la fête des voisins c'est facile! Il vous suffit de récupérer l'affiche d'Immeubles en fête dans votre mairie ou de la télécharger sur le site Internet de l'association Immeublesenfete.com, et de faire un peu de publicité autour de vous.









Agnès MOCCI

Naturopathe

Educateur en hygiène de vie

Diplômée d'EURONATURE Agréée FENA Membre de l'OMNES

> Nutrition Réflexologie plantaire Iridologie Gestion du stress

© 06 83 87 77 37 Chemin du Grand Lot 13720 Belcodène

Une promenade théâtralisée à travers notre beau village

L'office du tourisme du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a mis en place des promenades théâtralisées ayant pour but de retracer l'histoire de chaque commune du territoire.



Samedi 8 Septembre après midi, la troupe marseillaise "La Comédie d'un Autre Temps" nous a accompagnés dans le village et offert quelques saynètes, dont certaines avec la participation active des spectateurs.

Une bonne cinquantaine de personnes, composée de Belcodénois, mais aussi de gens des villages voisins sont venus découvrir Belcodène. Ils sont tous repartis enchantés par ces instants de culture et de franches rigolades.

Certains ont appris ce qu'on appelle la plaine de Beaumont, la grotte du Tonneau, ont pris connaissance du passé antique ou du passé minier de notre village. D'autres ont pu compléter l'information en apportant leurs connaissances.

D'autres se sont déguisés pour rejoindre la troupe de théâtre et participer au spectacle.

Tous ont profité des vues imprenables sur la Sainte-Victoire, la Sainte-Baume et le massif de l'Etoile.

En résumé, nous avons passé un bien bel après-midi et attendons la prochaine édition.



Participation des Belcodénois à la course de l'Algernon 2018



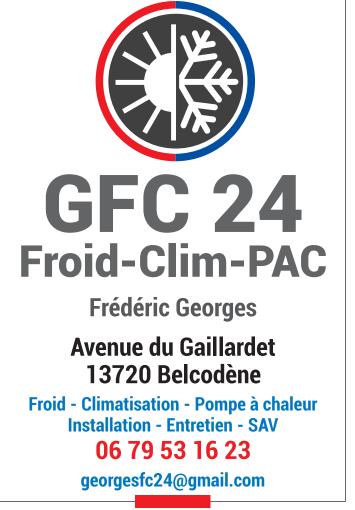
L'Algernon est une course à allure libre, ouverte à tous à partir de 14 ans. Les personnes atteintes d'un handicap mental, psychique, sensoriel, physique ou polyhandicap, les personnes valides, les coureurs licenciés ou non licenciés, tous partagent bonne humeur et solidarité pour franchir les 5, 10 ou 15km.

C'est sous une météo magnifique que plus de 5000 coureurs dont quelques Belcodénois, ont pris le départ dimanche 14 octobre pour la 34ème édition de la course Algernon.

C'est sur la Corniche à Marseille qu'Alexia Texier, Sandrine Pepe et Cédric Decultot, Karine et Arnaud Verquerre, Noémie et Marie Laurent, la résidence Germaine Poinso-Chapuis... se sont retrouvés, valides et personnes en situation de handicap pour partager ensemble, une course alliant respect, joie et sport bien entendu mais surtout pour franchir les différences.

La preuve d'un "vivre ensemble" réussi!





Les spectacles à Belcodène



18 novembre 2017 "Au secours maman débarque" par la troupe les impudiques.



17 février 2018 des groupes britanniques des année 1963 à 1970 par le



THÉÂTRE

"je veux voir Mioussov" par la compagnie Les amis des arts



"Par contumace" pièce créée par un Belcodénois, Jean-Pierre Mauduy, et jouée par des Belcodénois, tous amateurs et novices.





22 septembre Déambulation en musique dans les rues du village suivi d'un spectacle par la troupe des fous velins... de Fuveau



Spectacles à venir

Samedi 12 janvier 2019 à 18h30 :

Connaissance du monde. Le cœur battant des iles des Caraïbes Samedi 26 janvier 2019 à 21h:

Gisèle MPaurizio chante Brassens, Barbara, Ferré, Piaf, Gainsbourg et autre Mouloudji.

Samedi 9 mars 2019 à 21h :

CONTES

Sylvie Vieville nous emmène en ballade

Samedi 11 mai 2019 à 21h :

Jean-Pierre Mauduy et ses Belcodénois amateurs remettent le couvert et nous proposent un grand moment de délire avec une pièce ubuesque et décalée "la fin des coquelicots"

Samedi 29 juin 2019 à 21h:

par FFPP, collectif de troubadours qui chantent la vie avec humour, énergie et gaîté.

Les travaux d'accès et d'aménagement du cimetière



Les travaux de goudronnage de l'allée du cimetière sont désormais terminés. La totalité de la chaussée et du parvis a été entièrement reprofilée, réaménagée et revêtue d'enrobés nouveaux. Tout au long de cette allée, des pavés séparent sur la chaussée, la bande de roulement de couleur noire destinée aux véhicules de la

partie réservée aux piétons de couleur orangée. Sur le cheminement, une petite aire de repos offre à celles et ceux qui voudront bien s'y arrêter, un espace aménagé avec deux bancs à l'abri d'un micocoulier qui ne devrait pas tarder à apporter une ombre bienvenue. Sur le grand espace du parvis, des places de stationnement ont été matérialisées par des pavés identiques à ceux de l'allée. Rompant la platitude de ce vaste espace, sur le petit ilot nouvellement aménagé, trône un bel olivier matérialisant ainsi le sens de circulation des véhicules. Le tout conforté par un traitement spécifique de drainage des eaux de pluies. Si une grande partie de ces ouvrages ne sont pas visibles, il existe bien sous le goudron un bassin d'infiltration avec tout un système de récupération des eaux pluviales, lesquelles traversent le cimetière pour être ensuite renvoyées vers un imposant bassin de rétention de 350 m³ situé à l'arrière. Bassin de rétention qui recueille également les eaux de ruissellement de l'ensemble du talus surplombant la nouvelle partie du cimetière grâce à un long et profond caniveau en béton situé à la base de la première terrasse et qui devrait régler définitivement les problèmes de ruissellement rencontrés par les riverains en contre-bas, à chaque phénomène de pluies intenses. Enfin, ces travaux nous ont permis de positionner clairement les limites des propriétés riveraines.



Au revoir bosses, trous et nids de poules rencontrés et qui rendaient le parcours de cette allée difficile, même à pieds. L'ensemble des Belcodénois, nombreux à fréquenter cette allée, ainsi que les riverains apprécieront, nous l'espérons, cette voie refaite à neuf.

Nos remerciements vont, pour leurs compétences et leur sérieux, aux élus en charge de cette magnifique réalisation qui ont accompagné le maire et suivi pas à pas ce grand chantier: Mathilde Bérenger, Silvie Fanégo, Gilbert Ciampi et Jean-Robert Dagorn. Remerciements aussi aux riverains pour leur patience et leur compréhension.





Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes nouveau est arrivé

Depuis juillet dernier, le Comité des Fêtes de Belcodène, association loi 1901, a repris le flambeau de l'organisation des activités festives du village.

Mise en sommeil pendant 5 années, durant lesquelles la Commission Municipale des Fêtes, composée d'élus et de bénévoles a pu faire perdurer l'ensemble des manifestations, cette association, indispensable à la vie communale, s'est donc restructurée à la satisfaction générale.



Les festivités du 14 juillet ont été les premières actions entreprises par la toute jeune nouvelle structure et ont permis à ces bénévoles de s'affirmer comme indispensables dans le domaine festif Belcodénois.

Le Conseil d'Administration de l'association se compose de :

- ▶ Président : Claude Ruggieri
- Président d'Honneur : Jean-Pierre Fabre
- ▶ Trésorière : Nicole Garguilo

Membres actifs : Jérôme Buriez, Jackie Ciampi, Nicolas Crespy, Valérie Faraud, Yves Loth, Gérard Mabrouk, Fernand Macheras et Christelle Mahé.

Le Président remercie l'ensemble du Comité ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, à la réalisation de ces festivités et invite les Belcodénois désireux de rejoindre l'association à se faire connaître. Longue vie associative au Comité des Fêtes de Belcodène.



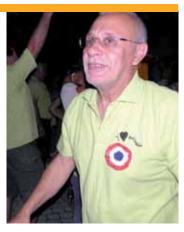
Philippe nous a quittés

Le 6 octobre 2018 nous avions la douleur d'apprendre le décès de notre ami Philippe Lamblet à l'âge de 63 ans.

Il était devenu un homme public du village, tout d'abord au Cercle du Progrès où il a longtemps officié pour le café du matin, pendant la période où le bar était en construction et les week-ends en rotation avec les autres membres de la Commission. Mais aussi au Comité des fêtes à l'occasion de chaque animation municipale.

Il laissera à tous le souvenir d'un homme joyeux, bavard, à l'écoute et très disponible. Nous avons une pensée pour son épouse et ses fils.

Au revoir Philippe nous te regrettons déjà.





Aïoli

Cette année encore, le traditionnel Aïoli du 15 Août a été une franche réussite sur la place Saint Eloi, au cœur d'un week-end festif, où concours de boules et grand loto en plein air se sont succédés.

Le Cercle du Progrès a reçu, à cette occasion, 125 convives pour partager ce repas sur de la musique orchestrée par Nicolas. Rien n'a manqué et il a fallu beaucoup de persévérance pour convaincre les derniers danseurs que la fête était terminée, vers deux heures du matin. Un grand bravo à tous les participants pour leur bonne humeur et un grand merci aux membres de la commission du Cercle pour les avoir encore régalés.

Lotos

Le Cercle du Progrès rappelle aussi que la saison des lotos a commencé depuis le 4 novembre 2018 et ce jusqu'au dernier dimanche de Janvier.

Assemblée générale

C'est traditionnellement le dernier dimanche de janvier qu'a lieu à 9h30 l'Assemblée Générale annuelle de l'Association. Elle sera suivie à partir de 11h d'un apéritif offert à l'ensemble de la population pour permettre aux membres de renouveler leurs cartes. Nous vous attendons donc nombreux dimanche 27 Janvier 2019.





Association Sportive et Culturelle de Belcodène

L'ASCB, et toute son équipe, vous souhaitent à tous une très



Et remercie tous les Belcodénois pour leur soutien et leur présence aux manifestations de l'association. Notre fête annuelle le 2 Juin, notre gala de danse le 9 Juin et les auditions de notre école de musique fin juin ont été un succès grâce à vous !

L'édito des sections, en bref :

L'édito des Hip hop Encore une année parfaite qui s'achève!

Des enfants et ados motivés, un professeur pétillant et dévoué. Une section Hip-hop du tonnerre! Le 6 mai 2018, les ados ont participé pour la première fois au 3ème concours national de danse à Aubagne. Ils ont pu voir ce qu'ils pouvaient réaliser dans cette discipline. Ils étaient déterminés comme jamais. Ils ont été magnifiques! Leurs parents en ont été les témoins.

Continuez, vous êtes fait pour ça!

Géraldine Granon a su porter cette section à merveille. Une main de fer dans un gant de velours, elle a accompagné ces danseurs pour leur permettre de s'épanouir. Merci encore pour ton implication Gégé! et que le show continue! Jean-Baptiste Buono, professeur confirmé et vainqueur de ce-dit concours a pris la relève. Il est HYPER motivé pour entraîner des enfants, des ados mais aussi de adultes.

Rejoignez-les le lundi soir à Manaque et Coudoulet, vous ne serez pas déçus! Vous trouverez autant de professionnalisme que de dynamisme mais aussi une bonne dose de joie et surtout beaucoup de fous rires.

Le HIP-HOP: On adoooorrrrre! Venez nous soutenir en juin à la salle de la Pléaïde à la Destrousse!

Boxe Française



Le vendredi 19 octobre 2018, Denis Bossi, professeur de boxe française a eu le plaisir de recevoir la visite de Redha Abbas, plusieurs fois champion de France et d'Europe de Boxe Anglaise. Denis en a profité pour faire travailler des séquences soutenues, uniquement avec les poings ! Et M. Abbas a pris le temps de faire une séquence avec chacun des adhérents, et de leur

dispenser des conseils personnalisés... et du coup Mathieu Morciano, professeur d'Arts Martiaux mixtes, en a profité pour venir s'entraîner avec les boxeurs! Un bon moment de sport partagé par nos boxeurs!

Et merci à ce grand champion pour sa disponibilité et sa présence parmi nous



Le Trail du TCB

La première édition du trail des Castellas s'est déroulée le 22 avril 2018.

Les distances proposées, un 8 km "l'express" et un 14 km "La Sublime" dans la plaine de Beaumont ont rassemblé plus de 240 participants.

Organisée par le Tennis Club de Belcodène, avec l'aide d'environ 50 bénévoles, la première édition a été une vraie réussite, grâce aussi, il faut bien le dire, à une météo presque estivale. La bière offerte à l'arrivée n'en a été que plus appréciée.

Bénévoles et coureurs se sont ensuite retrouvés pour partager une gardiane de taureau que tous ont trouvé excellente.

Un grand merci à l'association "Dunes d'espoir", qui a permis au petit Pierre, pensionnaire de la résidence Germaine Poinso-Chapuis, d'accompagner les coureurs dans une joëlette sur le 14 km.

Tennis: notre Canton à l'honneur

Le Comité 13 de tennis, à l'initiative du Conseil Départemental, organise chaque année des rencontres entre les équipes des clubs des différents cantons du département. Cette année le Tennis Club de Belcodène et les clubs de La Bouilladisse, Cadolive et Plan de Cuques ont remporté le trophée convoité par les 29 cantons de notre département.





Le 20 novembre, au club house du TCB, en présence des Conseillers Départementaux, Véronique Miquelly et Bruno Genzana, des représentants du Comité 13, dont François Lescuyer son président, de M. le Maire de Belcodène et des capitaines des équipes, a eu lieu la sympathique manifestation de remise du trophée. Un apéritif dînatoire, offert par le Comité 13, clôturait cette agréable soirée.



Le Tennis Club de Belcodène innove

Déjà titulaire d'un DE (Diplôme d'Etat), Sylvain, le moniteur du club, a préparé un DES au cours de ces 2 dernières années. Il a développé, à cette occasion, un programme novateur d'activités physiques douces autour du tennis conçu spécifiquement pour les retraités.

Fort de cette nouvelle compétence, le TCB s'est associé avec la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) et avec l'ES 13, pour proposer sur le site de "Manaque et Coudoulet" une séance hebdomadaire dédiée à l'approche du tennis adaptée aux attentes et contraintes d'un public senior. Alors : Seniors "soyez sport" et rejoignez-nous pour découvrir le "Tennis Gold".

Renseignements: Sylvain: 07 78 54 41 14

Faatball Ligue de Belcodène

FSGT, championnat Départemental

- L'équipe FSGT Senior 2017/2018 (jouant le lundi soir), après avoir passé la saison en tête du championnat, perd son dernier match face à Cabriès Calas qui remporte le championnat. Une fois de plus et pour la 4ème année consécutive l'équipe de la FL Belcodène finit seconde du championnat. En cette saison 2018/2019 et avec une nouvelle formule de championnat l'équipe a du mal à prendre son envol. Il faut dire que le niveau général augmente chaque saison. Bonne continuation et lâchez rien!
- Une nouvelle équipe FSGT s'est créée cette année, une équipe Vétéran (+34 ans, qui joue le vendredi soir). Pour le moment tout va bien et se situe en tête du championnat, mais les gros matchs arrivent, la rigueur devra être de mise.



Match Marathon, 26 mai 2018

Le rituel annuel est maintenant en place et très attendu par les enfants de l'école de foot de Belcodène. Et oui, ce match oppose tous les enfants de la FLB face aux coachs sur une durée de 3 heures. Malgré un renfort des parents des enfants avec les coachs (enfin... plutôt un renfort pour les enfants, à croire qu'un arrangement avait été établi au préalable ?! Lol), les enfants se sont encore imposés aux tirs au but après un match nul. Bien sûr comme le veut la tradition, les perdants ont offert la pizza lors du 1er match de l'équipe de France.

Olympique de Marseille, 26 mai 2018

La FLB a organisé sur la place de l'Ensoléïado la rediffusion sur grand écran et en plein air de la finale de l'Europa League. Malgré une défaite de l'OM face à l'Athlético de Madrid, plus d'une centaine de personnes ont pu participer à cet événement au cours duquel les bénévoles de la FLB ont répondu présents derrière la buvette, le barbecue et les friteuses. Cela aurait mérité une victoire...



FRANCE 2018

...Heureusement cette saison s'est conclue sur une magnifique victoire de l'équipe de France. La FLB a retransmis sur écran géant tous les matchs de la France à la salle du Temps Libre (P. BOGI). En moyenne, plus de 50 personnes étaient présentes sur ces matchs. Pour la demifinale et la finale, c'était plus de 100 personnes qui sont venues encourager les Bleus dont une quarantaine de scouts qui ont mis une sacrée ambiance : Champion du MONDE!

Master Ligues 2017/2018

La saison 2017/18 était composée de 3 ligues. La ML1 a été remportée par le promu (champion ML2 2016/17), c'est-à-dire les Collegos de Belcodène qui ont surpris plus d'une équipe par leur qualité de jeu. La ML2 a vu les jeunes du Zenith de Belcodène s'imposer logiquement avec un jeu dynamique et débordant de motivation. Quant à la ML3, c'est la toute nouvelle équipe de l'Entente Déter de Belcodène qui a survolé le championnat avec une qualité de jeu irréprochable.



Bel'School Cup, 9 juin 2018

Les traditionnels tournois gratuits des enfants se sont une fois de plus déroulés dans la fête. Grâce à une organisation des jeunes Kenzo, Lilian et Valentin (moyenne d'âge de 15 ans) la cinquantaine de petits de 5 ans à 15 ans ont pu jouer au ballon et se procurer des émotions de joie et parfois de tristesse, mais heureusement c'est un sport collectif et il y avait les copains autour. Le principal était là ! Merci la jeunesse.

Tsubasa Cup, 10 juin 2018

Pour sa seconde édition, 30 adultes fans de football plaisir sont venus participer à un tournoi pas comme les autres. Et oui chacun paie sa mise de 2€ et participe à un tirage au sort des équipes, un "tournoi à la mêlée" comme le disent les boulistes. C'est donc sans connaître à l'avance son équipe que l'on vient jouer. Vu l'ambiance sur et en dehors du terrain, nous pouvons dire que ce jour-là on rigole bien! Une expérience à faire.



Coupe de la Lique 2017/2018

Une Coupe de la Ligue pleine de surprises cette saison grâce à la forte présence des équipes de ML2 et 3 qui ont sorti une à une les équipes de ML1 trop sûres d'elles. Une finale entre les Gralactiques de Belcodène face à l'Entente Déter de Belcodène qui s'est vu gâchée par l'excès d'engagement à la 15ème minute et l'expulsion de 4 joueurs (2 de chaque côté). Malgré tout le match s'est terminé dans le respect et l'EDB s'est envolée peu à peu vers son premier titre sur un score sans appel de 8 à 1.

CVC, 23 & 24 juin 2018

Pour cette 27ème édition (et oui un tournoi qui a débuté en 1992), l'auto-arbitrage a fait son apparition. Malgré quelques réticences de certains, le constat fut unanime : une franche réussite. C'est lors d'un tournoi sur 2 jours, que l'Albanie, après 3 défaites consécutives en finale, s'est imposée ENFIN après tant d'attente. Autant vous dire qu'ils étaient heureux et le font encore savoir aujourd'hui qu'ils ont gagné. Ils ont un an pour en profiter.





Sortie de fin d'année, 10 mai 2018

Pour clôturer les initiations de football, la FLB a invité ses petits licenciés à venir passer une journée entre copains. Les plus jeunes ont pu découvrir ou redécouvrir le "Labyrinthe Géant", quand les plus grands étaient eux allés faire du ski nautique et du wakeboard au lac de Peyrolles. Tout le monde s'était donné rendez-vous au retour pour partager une glace au Mc Do.



FIFA Ligue PS4

Un championnat du jeu FIFA sur la PlayStation 4 en ligne (chacun joue de chez soi), s'est organisé pour la seconde année consécutive. L'inscription est de 5€ et le championnat débute toujours en janvier. Le vainqueur se voit offrir le nouveau FIFA ou une carte PSN de même valeur. Venez nous rejoindre pour l'année 2019 (environs 2 rencontres par mois).

Halloween, 31 octobre 2018

Halloween est la joie des petits. Une soirée qui a réuni plus de 200 personnes à la salle de l'Ensoléïado. Ambiance musicale et jeux pour tous étaient organisés par la FLB pour passer un bon moment. Si nous voulions nous restaurer, il y avait l'épicerie L'Oùlivastre et le légendaire Fabio qui tenait la buvette, accompagné par Chantal et Serge. Et pour innover, un stand photo de "Zoom sur Image" était en place pour pouvoir immortaliser l'instant de façon originale. Une soirée "morbidement" réussie.

AGENDA

Réveillon 2019 : Salle de Manaque, 22h30-04h, 15€ (-18=10€) sur inscription Loto : samedi 2 février, salle P. BOGI à 17h30 Match Marathon : samedi 25 mai, 9h-12h Bel'School Cup : samedi 15 juin, 5-15 ans Tsubasa Cup : dimanche 16 juin, +16 ans CVC : samedi 29 & dimanche 30 juin, +16 ans

Club des Anciens de Belcodène

Après la fête des mamies au mois de mars dernier, les journées bowling et cabaret en avril, nous avons visité la grotte de la Cocalière avec l'ES13.

Le mois de mai nous a réunis pour la fête des mamans autour d'un bon repas et de notre chanteur fétiche "Marco". Une petite fleur était distribuée pour clore cette belle journée. Les vacances sont passées très vite, et nous revoilà réunis le 6 septembre pour reprendre nos activités.

Le jeudi 25 octobre a eu lieu notre AG avec le renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau ainsi que le renouvellement des cartes pour l'année 2019 d'un montant de 10 € par personne. Ce jeudi particulier a été marqué par un gouter amélioré avec la dégustation de bonnes tartes aux pommes et de pétillant.

Le club se réunit tous les derniers jeudis du mois, les autres jeudis sont animés par les bénévoles de l'ES13. En cette fin de trimestre, nous avons préparé le grand loto de Noël qui a eu lieu le 1er décembre, ainsi que de notre repas de Noël du 20 décembre.

Pour l'année 2019, en janvier il y aura bien sur les galettes et gâteaux des rois, ainsi que tous les gouters gourmands qui animeront le trimestre. En attendant de vous retrouver nombreux, nous souhaitons à tous une bonne fin d'année à tous et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui arrive.



Les sorties prévues dans le dernier Lou Méssagié ont bien été effectuées.

Le 10 avril, nous voilà partis pour visiter les Grottes de la Cocalière. Après un circuit en petit-train pour regagner l'autobus repas pantagruélique à la ferme auberge "Les Chênes" à Courry où la quantité et la qualité étaient au rendez-vous.

Le 5 juin, en route pour le Vaucluse afin de visiter le Château de Lourmarin, et finir la journée à l'Auberge Gasquet à Grambois.

Après de longues vacances pour tous, la rentrée s'est effectuée comme les enfants le 6 septembre 2018.

Le 9 octobre nous voilà repartis pour la visite des Carrières de Lumières aux Baux de Provence (Thème Picasso - Cocteau) et un repas indien à Noves (original !!) suivi d'un après-midi dansant animé par Mario.



Le 19 novembre nous avons effectué notre pèlerinage annuel à la Ferme Marine à Marseillan, sortie de plus en plus convoitée, car cette année nous étions 57 personnes à profiter du buffet de coquillages, crustacés, et tout autre produit de la mer. Après le repas nous avons fait une ballade en bateau sur l'Etang de Thau durant laquelle nous avons eu toutes les explications sur l'ostréiculture.





De nouvelles sorties sont en préparation pour l'année 2019. La première est déjà fixée au 24 janvier à l'Etang des Aulnes.

Joyeuses fêtes et bon bout d'an à tous

Les Tricot'Heureuses de Belcodène



Aujourd'hui encore nous venons vous parler de notre association "Les Tricot'Heureuses de Belcodène", et nous avons beaucoup de raisons d'être satisfaites.

Nous avons encore plus travaillé que l'année dernière : 1452 pièces de tricot ont été offertes aux établissements :

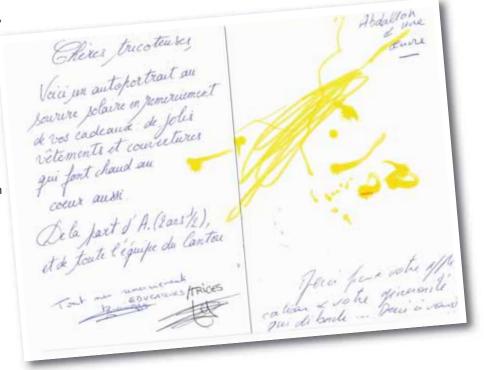
- Maylis,
- Lou Cantou de Marseille,
- L'hôpital de la Conception et de la Timone, qui s'occupent des enfants et des mamans en grande difficulté.

Nous avons eu la grande joie de recevoir les remerciements de l'équipe de Lou Cantou, mais surtout d'Abdallah, petit garçon de 2 ans ½, pour lequel nous nous sommes particulièrement mobilisées.

Si vous désirez nous rejoindre, nous tricotons tous les lundis après-midi au tennis club de Belcodène.

Vous pouvez aussi soutenir notre association en nous offrant de la laine.

Vous pouvez joindre l'association : Patricia Defazy 04 42 70 61 44 Marie-Claude Limouzy 06 22 23 16 08



Les Couleurs de Belcodène

Une saison en chanson et autour de la femme



Comme chaque année, les artistes petits et grands ont travaillé assidument sur les différents thèmes proposés par Sylvie.

Chacun devant choisir une chanson les touchant particulièrement, et rendre cette émotion en peinture sur la toile. Cela n'a pas été facile mais chaque artiste a essayé d'être le plus sincère possible.



Les techniques utilisées ont été diverses et variées, comme le pastel sec (Joe), l'huile (Marie-Agnès, Colette, Joelle, Jacques-Pierre, Yaelle...), l'acrylique (Patou, Jacky, Helen, Ariane, Christine, Dany...) l'aquarelle (Patou, Sophie...)mais aussi les techniques mixtes comme les collages et la matière que tout le monde a expérimenté. Le deuxième thème "Autour de la femme" a permis un travail encore plus en profondeur avec des créations très originales!



Les plus jeunes ont été aussi très créatifs. Outre un travail du dessin sur feuilles nécessaire avant toutes réalisations sur toiles, ils ont créé des oeuvres très colorées représentant le plus souvent des animaux réels ou imaginaires.

Cette année nous avons aussi continué notre collaboration avec la médiathèque de Belcodène afin de créer un évènement sur le thème de la coopération. Tous les artistes de l'atelier ont ainsi testé l'Art non figuratif en participant à une fresque collective haute en couleur, et agrémentée d'une technologie permettant d'écouter un poèmes ou quelques mots pré-enregistrés dans un boitier situé à l'arrière de la toile. Ce tableau a beaucoup amusé petits et grands et a été exposé à la bibliothèque pendant tout l'été. Comme chaque saison, l'année s'est terminée autour d'un verre lors du vernissage qui a permis à tous d'admirer le travail des artistes petits et grands!

Un grand Merci à tous ! Chaque année, vous êtes très nombreux au vernissage ; cela encourage les artistes et leur professeur. Merci aussi à notre Maire Patrick Pin qui nous a toujours soutenu...

Pour plus d'informations sur les cours merci de contacter Sylvie Siri au 06 88 23 39 14

Société de chasse

Histoire de chasse

La commune de Belcodène est une commune rurale, remplie de charme, de richesse et d'histoire de notre pays! Sur les 1 297 hectares que comptent la commune, plus des 2/3 sont des zones boisées. Ce cadre naturel a été offert aux habitants, aux héritiers de ce village après les conquêtes de la révolution française de 1789 et le droit de chasse est l'une des premières conquêtes populaires de la république. La chasse a été longtemps un moyen de survivre avant que cela devienne un sport, un plaisir.

De nos jours, l'organisation de la chasse est confiée à des sociétés locales, gérées pas des bénévoles comme toutes les autres associations sportives ou culturelles régies par la loi de 1901.

En ce qui concerne la chasse traditionnelle, elle est rentrée au niveau national et local, une passion et une tradition que chacun souhaite maintenir et promouvoir. L'on chasse souvent par une passion transmise de père en fils, sur des terres que l'on connait "comme sa poche" et c'est pour les adeptes de cette conquête populaire des moments de bonheur et de plaisir. Hélas, des antagonistes sérieux se dessinent au sein de certaines catégories de citoyens de ce pays. Pourquoi ?

Cependant, grâce à une politique de gestion des territoires ruraux calquées sur des POS ou des PLU, les zones protégées boisées restent encore très importante dans l'ensemble de notre région. C'est dans ce cadre que les organisateurs, les responsables des sociétés de chasse, essayent avec les moyens qui leurs sont alloués, d'organiser les divers aspects de la chasse traditionnelle.

Certes, ils savent que la colline ne leur appartient pas uniquement ainsi ils doivent organiser les journées de chasse en fonction des règles et règlements qui leurs sont imposés. Quant aux "battues" aux sangliers, elles font l'objet d'une règlementation particulière et ne sont pas décidées au hasard. Toutes les directives, les informations au public sont diffusées par des panneaux, des précautions particulières sont mises en place par la société de chasse. Deux battues aux sangliers sont organisées chaque mois (le jeudi). Les chasseurs sont spécialement informés des consignes de sécurité. Afin d'améliorer la sécurité de tous, des miradors ont été construits sur des hauteurs d'arbres, pour éviter des tirs horizontaux lors du passage éventuel d'un sanglier, les tirs verticaux étant moins dangereux. A ce propos, il a été imposé les tirs par balles au lieu des chevrotines pour ne pas faire souffrir l'animal! La chevrotine peut tuer à 50 m, la balle à 2 km!

Avec la volonté de démolir les miradors, les intolérants, les anti-chasseurs, augmentent les risquent de dangers car sans miradors, les chasseurs pratiquent des tirs horizontaux. Ces gens-là ont-ils pris conscience des risques qu'ils engendrent ? Pourquoi de tels actes ? Ceux qui n'aiment pas le foot vont-ils démolir des stades ?

Les chasseurs comme les promeneurs, les vététistes ou les randonneurs payent des impôts dans leur commune, ils sont des contribuables comme les autres citoyens qui utilisent la forêt pour pratiquer un sport ou une passion personnelle.



La forêt, et nos massifs forestiers doivent être partagés par tous, cela s'appelle de la cohabitation, la tolérance, la démocratie. C'est la vie en société avec ses droits et ses devoirs, c'est le respect de chacun. C'est la démocratie dans une république que nous voulons conserver



Belcodène se raconte...



Comme le mot TAXE est à la mode dans notre pays, nous allons vous parler d'une taxe qui remonte au XIIIème siècle et qui existait déjà chez les romains : L'OCTROI.



A propos de l'Octroi...

L'octroi est un système de douane locale qui fut très important pour les revenus de la Commune. Tous les produits de consommation, les denrées, les matériaux, les biens, provenant de l'extérieur étaient taxés par le fait de cette imposition indirecte et venait grossir les recettes communales.

On peut dire que cette taxe était l'ancêtre de la TVA appliquée au niveau des localités.

Taxation complexe, le tarif variant de 5 à 20% suivant les produits. Exemples...



10% pour la bière,









6% le bœuf,



8% le mouton,

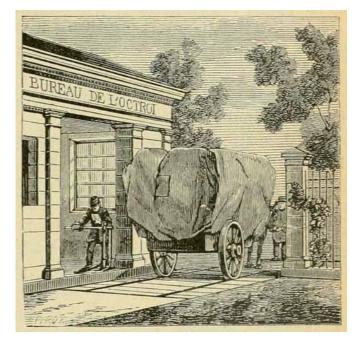


10% la charcuterie et la volaille, etc.

Mais comme tout impôt, l'octroi était constamment l'objet de rancœurs et récriminations.

En 1876, après la création d'un nouvel octroi, et des nouveaux tarifs la presse s'empare du cri de révolte du peuple français...

En Juin 1885, réorganisation des services. "L'octroi étant la principale source des revenus communaux, toute la vigilance de la municipalité doit se porter sur ce service pour en assurer le bon fonctionnement".



Donc, augmentation des salaires des préposés, création de nouveaux emplois avec mise en place d'un travail de nuit.

Le rendement par la surtaxe des produits ne cesse d'augmenter, ce qui pousse les Communes à en renouveler le fonctionnement pour trois ans.

En Septembre 1885, la suppression des octrois, adoptée en réunion publique et ratifiée par le corps électoral est décidée au plan national.

Mais en matière d'impositions, chacun sait qu'il n'y a pas de miracles...Et ce que l'on cède d'un côté, on le reprend vite de l'autre !...

Ne voyons dans cette conclusion aucun clin d'œil à une quelconque situation actuelle, toute ressemblance avec des taxes actuelles ne serait que fortuite!!!